



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE



EMPLOI

**Bowkr,
révolution
nustrale**

ARBITRAGE

*Un complot
contre
le SCB?*

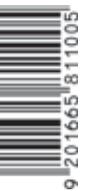


DÉCHETS NUCLÉAIRES

*Le projet
italien
en Sardaigne*



1,60€



BILLET

Le malheur des uns fait-il le bonheur des autres?



Paul Aurelli

L'ONU au premier plan ! La Syrie après l'Ukraine, permet le retour en force de Wladimir Poutine et de la Russie sous les feux de la rampe. Le bras de fer devrait se poursuivre, encore, entre les présidents des Etats-Unis et de la Russie...

Barack Obama que sa campagne armée contre l'EI (Daesch) ne convaincant pas, face à Wladimir Poutine qui a pour Bachar al-Assad une faiblesse coupable, vont-ils se neutraliser une fois de plus, sans trouver les moyens d'un cessez-le-feu en Syrie et avancer vers une solution politique, **seule possibilité pour arrêter les massacres et mettre un terme à la «folie migratoire» qui bouscule l'Europe.**

Certes, les positions paraissent antagonistes et difficilement conciliables, mais il faut mettre un terme à la «boucherie» innommable qui martyrise un peuple et plusieurs pays du Proche-Orient, en poussant chaque jour un peu plus toute une région vers un conflit qui se généralise sans limites. Le conseil de sécurité du «Machin», comme l'avait surnommé Charles de Gaulle, doit enfin retrouver sa mission d'origine et permettre à des peuples de bénéficier de cette «sécurité» que la communauté internationale doit et devrait assumer, c'est le minimum que les «grands» de ce monde doivent à tous les autres...

Automobile et trucages ? Une énorme filouterie secoue le monde de l'industrie et pas seulement. L'Allemagne qui forte de sa puissance économique, a pu au cours des années écoulées s'ériger en maître des principes, en montrant du doigt les «mauvais élèves», se trouve au cœur d'une crise qui piétine tout ce qui s'admet en matière d'économie, d'écologie, de morale et d'éthique. Les dégâts sont considérables, l'addition ne peut s'effacer par la simple démission du patron de Volkswagen, responsable mais sans doute pas «coupable» ? Devant l'ampleur de cette crise, il faut prévoir, pour éviter le renouvellement d'un «crime» contre l'intelligence, pour quelques milliards de DM de plus...



Da Roland Frías

« Corsu mezu-mezu »

Si sà chî Patrick Fiori hê Corsu. L'hà detta parechje volte : hê fieru d'esse di quî ma dinù d'altrò. E so radiche sò dinù in Armenia, ancu s'ellu hê natu in Marseglia è s'ellu hê ingrandatu ind'u paese di

Carghjese induv'ellu ci hà sempre a so casa materna. D'altronde, s'era fattu cunnosce da u publicu in u 1993, cù un umaggiu à l'isula di bellezza cantendu a canzona *Mama Corsica* à l'uccasione di u famosu cuncursu di l'Eurovision. Dui mesi fà, emu amparatu ch'ellu avia un novu prughjettu per fà torna un' oghjata à a Corsica. Emu capitu subito quand'emu scupertu cù piacè nantu à a tela u primu ricaciatu di u so ultimu dischettu, un duò tremendu trà Patrick Fiori, ellu stessu, è Patrick Bruel, nantu à a canzona incantevule *Corsica* di Petru Guelfucci è Christophe Mac Daniel.

Forse serà un'di l'evenimenti artistichi di l'auturnu. Patrick Fiori hà sceltu di chjamà lu *Corsu mezu mezu*. Hê cumpostu di 15 duò, cù ogni volta omenu un cantadore o un gruppu corsu è un cantadore di u cuntinente per ripiglià passi maestri di u patrimoniu musicale nustrale. Tandù, si ritrova, dopu à *Corsica*, *Versu tè* cantata da Petru Santu Guelfucci è Maxime Le Forestier, *Le Prisonnier* cù Christophe Mondoloni è Bénabar, *Moru biancu è blù* secondu Jean-Charles Papi è Chico è Les Gypsies, *Ricordu* vista da Laurent Bruschini è Jenifer, *Furtunatu* à l'usu Petru Guelfucci è Francis Cabrel, *Sintineddi* cù u stintu di A Filetta è Grand Corps Malade, *Ci hê dinù* da I Chjami Aghjalesi è Patrick Fiori, *Solenzara* ind'a dulchezza di Francine Massiani è Louis Bertignac, *Ti tengu cara* cù Jean-Pierre Marcellesi è Claire Keim, *Amareni* ripresa da Jean Menconi è Enrico Macias, *À l'altru mondu* d'apressu à Mai Pesce è Maurane, *Sinfonia Nustrale* da Surghjenti è Michel Fugain, *O Corse, île d'amour* per u contu d'Antoine Ciosi è Patrick Fiori, *Quand je reviens ici* cantata da Arapà è Anne Etchegoyen, è infine u nostru *Diu vi salvi Regina* cù e voce d'Isulatine, Ziteddi in Cantu è Le Choeur de la Corse.

À sapè dinù chî nanzu à certe canzone si pò sente piccule presentatione puetiche fatte da Antoine Ciosi, trattendu di l'identità è di a storia di a Corsica. Un bellissimu viaghju, in terra nostra, cù un estu di spartera artisticu è un ingeniu di prima trinca ! Da scopre...

Vous vivez en Balagne, en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Bonifacio ou le Sartonais, vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?
Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?
Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?
L'ICN recherche des correspondants locaux.
 Écrivez-nous:

journal@corse-information.info

RENTRÉE SOCIALE, DISCRIMINATION SYNDICALE

La CGT de Corse-du-Sud voit rouge



L'UD CGT de Corse-du-Sud n'est pas contente et le fait savoir par la voix de son secrétaire général, Jean-Michel Biondi. Au-delà d'une rentrée sociale sous haute tension et de l'organisation d'une journée de mobilisation le 8 octobre, le syndicat dénonce des discriminations syndicales de plus en plus importantes au sein des entreprises insulaires.

Jean-Michel Biondi ne mâche pas ses mots. «Aujourd'hui, la CGT est interdite dans plusieurs entreprises de Corse. Certaines refusent toute organisation syndicale et même, spécifiquement, la CGT». Selon lui, cette discrimination s'exercerait sous plusieurs formes, comme par exemple des tentatives de licenciement, des sanctions diverses, des avertissements et même des mises à pied. "Dans certaines entreprises, lorsque vous entrez, on vous répond tout simplement : ici, nous ne voulons pas de syndicats ! Nous ne voulons pas de la CGT !". Bonjour l'ambiance! Jean-Michel Biondi a parfaitement conscience des graves accusations portées au travers de ces propos». Mais il persiste et signe ! Car ces pratiques seraient courantes en Corse. «À la CGT, nous savons ce qui se passe et n'avons aucun souci avec ces propos!" dit-il. Le secrétaire général de la CGT de Corse-du-Sud est d'autant plus désabusé que la justice ne prendrait pas en considération ce type de problèmes. Aussi juge-t-il important de rappeler que «la liberté syndicale fait partie de nos libertés fondamentales. Elle est inscrite dans les statuts de l'organisation internationale du travail». Et le droit de se syndiquer est également un droit constitutionnel. Après avoir exposé ce problème visiblement récurrent, Jean-Michel Biondi s'est exprimé, à l'occasion de la rentrée sociale, sur le contexte national et international. À ce sujet, une grande journée de mobilisation sera organisée le 8 octobre. Les mani-

festants devraient défiler sous des drapeaux et banderoles faisant référence aux préoccupations actuelles : les salaires, l'emploi, les pensions, le point d'indice pour les fonctionnaires, les bourses estudiantines. «Dans ce contexte très difficile, nous estimons que le gouvernement n'est pas à sa place et n'a pas reçu un mandat des Français pour faire cela» juge Jean-Michel Biondi pour qui il faut «absolument que les politiques changent». Si le contexte international et la crise qui touche l'Europe expliquent ces difficultés, il rejette le fatalisme. «Il y a bien entendu le problème de la Grèce qui pèse sur toute l'Europe. Mais y a aussi, à l'intérieur même de l'Europe, une espèce de totalitarisme économique qui s'est installé». Le syndicaliste fait notamment référence à ces pays qui font des choix démocratiques, obligés de plier malgré tout «par la force de l'argent». «Il n'y a pas que la Grèce. Il y a aussi l'Espagne, le parti travailliste en Angleterre qui est en train de monter au créneau et qui refuse les politiques prônées par l'Europe» relève Jean-Michel Biondi, parfaitement convaincu qu'aujourd'hui un mouvement de résistance existe et se met en place sur le continent. Car le danger ultime serait que les gens déçus et désabusés se tournent vers l'extrême-droite. «C'est plutôt vers la gauche que nous devons nous tourner pour trouver des solutions, car une juste et équitable répartition des richesses pourrait permettre aux gens de vivre et de travailler dignement dans leur pays».

IN FURIA...

Acquittés ! Par un arrêt rendu le 23 septembre, la Cour de cassation a jugé irrecevable l'appel du parquet général d'Aix-en-Provence formé après l'acquiescement en juin dernier de Guy Orsoni et 11 autres personnes poursuivies pour deux assassinats et une tentative d'assassinat commis en 2009 à Ajaccio et dans sa région. La décision de la Cour de cassation confirme définitivement ce jugement, les avocats de la défense ayant fait valoir une faille dans la rédaction de l'appel. Guy Orsoni et ses co-accusés doivent encore cela dit être jugés en appel pour association de malfaiteurs en vue de fournir des faux papiers.

Équité... La majoration de la cotisation communale de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires a fait l'unanimité lors du conseil municipal d'Ajaccio du 28 septembre. La mesure, introduite dans la loi de finances rectificative adoptée fin décembre 2014, vise notamment, comme l'a rappelé le maire, Laurent Marcangeli, à fluidifier l'offre de location et inciter à une baisse des loyers dans les zones d'habitat «tendu». L'opposition a salué cette hausse comme une mesure d'équité.

À la ramasse ? Un accord trouvé le 25 septembre au soir entre les communes, le Syvadec, et l'Etat a permis la reprise de la collecte des ordures ménagères. Mais trois jours plus tard, le centre d'enfouissement des déchets de Vico restait bloqué par le collectif Pà un Pumontu pulitu qui dénonce des «dysfonctionnements graves» et s'alarme d'un projet d'extension qui devrait «quadrupler» la capacité du centre «avec l'installation d'un second casier de 465 000 tonnes». La question des déchets en Corse continue donc à poser un sérieux problème.

Il est libre, Jean-Charles... Après l'explosion en vol de son projet d'alliance avec Emmanuelle de Gentili en vue d'une liste aux territoriales, le maire de Bonifacio a fait savoir qu'il mènerait sa propre liste. Il dit croire «être en capacité de fédérer».

Faux départ, vraie sortie. Jean-François Baccarelli, leader de l'Alliance Écologiste, a indiqué qu'il ne sera finalement pas candidat aux territoriales : il a été déclaré inéligible jusqu'à la fin de l'année.

COLLECTIVITÉ UNIQUE

Le calendrier est mis en place

Une nouvelle réunion s'est tenue la semaine passée entre des élus de la CTC et Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation, en vue de déterminer un calendrier pour la mise en place de la Collectivité unique de 2018. Dans le cadre de la loi NOTRe, le gouvernement était habilité à compléter la loi par trois ordonnances : institutionnelle, financière et électorale.

La ministre a proposé de créer deux groupes de travail. Le sentiment de Paul Giacobbi, président du conseil exécutif de Corse, et Jean-Christophe Angelini, pour le groupe Femu a Corsica.



Jean-Christophe Angelini

«Il y a là un processus qui est engagé, mais maintenant nous devons aller beaucoup plus loin dans les discussions. Nous devons poser très clairement la question des compétences, des ressources, des personnels et plus stratégiquement de la collectivité autonome que nous appelons de nos vœux, car pour nous cette question-là reste posée. Le fait de débattre de l'architecture institutionnelle ne doit pas nous empêcher de poser encore et toujours la question du droit du peuple corse et d'un statut d'autonomie dans l'Europe. Ça a été le cas de manière claire et précise au cours de cette nouvelle réunion. Voilà pourquoi je pense que le dialogue continue de progresser. Enfin, en ce qui concerne les ordonnances, elles doivent refléter les délibérations de l'Assemblée de Corse et notamment celles qui ont été validées par une très large majorité en 2014. Nous n'avons pas d'autre choix que celui-là».



Paul Giacobbi

«Cette réforme, qui a fait l'objet d'une loi, est enfin passée dans les faits alors que cela fait 30 ans que nous en parlons. Maintenant, nous devons entrer dans le vif du sujet, c'est-à-dire à rédiger des textes. Nous sommes d'ailleurs invités à les co-rédiger. Nous devons également régler toute une série de questions extrêmement importantes, à commencer par les questions de personnel qui sont d'ailleurs relativement faciles à régler. [...] Pour la suite, rien ne nous empêche également de réfléchir à une réforme, peut-être sur un terme un peu plus long, sur la fiscalité en Corse qui permette non pas de prendre plus d'impôts, mais plutôt de faire en sorte que cette nouvelle collectivité, plutôt de reposer sur des dotations de l'État, puisse reposer au contraire sur des transferts de fiscalité. C'est-à-dire que cela ne coûtera pas plus cher aux contribuables. J'espère même que cela coûtera moins, et surtout cela nous donnera des ressources plus sûres, plus durables et plus stables».



XYLELLA

Un numéro... vert

Depuis la découverte de la bactérie *Xylella fastidiosa* en Corse en juillet, près de 1500 prélèvements de végétaux ont été réalisés, parmi lesquels 234 se sont révélés positifs à la sous-espèce *multiplex* de la bactérie, dont 224 échantillons de polygales à feuilles de myrte (*polygala myrtifolia*). Dix autres prélèvements positifs concernent cinq plants de faux genêts d'Espagne (*spartium junceum*), deux plants de géranium rosat (*pelargonium graveolens*), deux plants de genêt-cytise (*cytisis racemosus*) et un plant de véronique arbustive (*hébé*), pour lesquels l'hypothèse d'une contamination par les outils de taille est pour l'heure privilégiée. Toutefois, «l'hypothèse d'une contamination par des insectes présents en Corse, au potentiel vectoriel connu mais non établi en Corse, doit encore être écartée sur une base scientifique» indique la préfecture en ajoutant que «les mesures de limitation des végétaux, indispensables pour maintenir une action de prévention efficace de la maladie au regard des incertitudes l'entourant, mais contraignantes pour les professionnels concernés, doivent être établies proportionnellement à la menace et en stricte accordance avec les obligations communautaires de la France». Un nouvel arrêté préfectoral a été pris le 29 septembre, définissant les mesures de lutte applicables, avec en parallèle, le lancement d'une opération de recensement et de destruction ciblée des polygales à feuilles de myrte pour «minimiser le risque de dissémination accidentelle de la bactérie». La plantation, la multiplication et la distribution à titre onéreux ou gratuit de cette plante est interdite en Corse pour une durée d'un an, renouvelable «jusqu'à ce que la sécurité sanitaire de ces végétaux puisse être garantie». Un numéro vert a été mis en place: le 08 00 87 36 99. ■ N.U

En savoir + : www.corse-du-sud.gouv.fr

COLLECTIVITÉ UNIQUE

Touchez pas à Bastia!



Jean Zuccarelli, lui, n'apprécie pas du tout la mise en œuvre de la loi NOTRe, car selon lui, Bastia risque d'en pâtir. Mais c'est aussi pour dénoncer le non-respect d'engagements annoncés que l'élu a décidé d'écrire au Premier ministre Manuel Valls et de lancer une pétition.

Dans un courrier adressé à Manuel Valls, Jean Zuccarelli s'interroge sur la mise en œuvre de la loi NOTRe en Corse. Le 12 décembre dernier, l'Assemblée de Corse soumettait le fameux projet de réforme territoriale portant création d'une collectivité de Corse déconcentrée par fusion de l'actuelle Collectivité territoriale de Corse et des deux conseils départementaux. Jean Zuccarelli rappelle que «les élus de l'assemblée de Corse y demandaient, notamment, que soit créée à Bastia, une chambre des territoires ayant vocation à mettre en œuvre des politiques au niveau infrarégional et que les électeurs de Corse soient consultés pour approuver le projet, par parallélisme de forme avec le référendum de 2003». Aujourd'hui, il regrette que la loi NOTRe crée un «monstre administratif qui rompt totalement les équilibres territoriaux au détriment d'un centralisme régional». Inquiet de la tournure des événements, et craignant que les intérêts de Bastia et plus généralement de la Haute-Corse, ne soient sacrifiés au profit d'Ajaccio, Jean Zuccarelli a lancé une pétition qui vise «à mobiliser l'ensemble des citoyens en Corse pour que les engagements pris

notamment lors du vote de l'assemblée de Corse soient respectés. La loi NOTRe a transformé le projet. Cette collectivité serait en l'état complètement recentrée. Nous assisterions à une recentralisation régionale ce qui serait extrêmement préjudiciable pour Bastia, pour la Haute-Corse et plus globalement pour l'ensemble du territoire». Jean Zuccarelli regrette d'autre part que les engagements pris sur le principe de déconcentration de la collectivité, la création et l'implantation d'une chambre des territoires à Bastia et la consultation du peuple, n'aient pas été tenus. «Le projet de collectivité unique pouvait porter des améliorations avec une meilleure utilisation de l'argent public pour rendre un meilleur service à la population. Mais cela ne peut pas se faire n'importe à quelle condition» martèle-t-il, en demandant à la population de «faire pression pour peser sur les décisions futures». Cette revendication est d'autant plus importante et urgente que des échéances électorales importantes arrivent, et que la prochaine mandature sera consacrée à la mise en œuvre de cette collectivité unique. «Voilà pourquoi il est important que cette dernière soit mise sur les bons rails» conclut Jean Zuccarelli. ■ Frédéric Bertocchini



GRÈVE DE LA FAIM DE PAUL-ANDRÉ CONTADINI

La jeunesse corse mobilisée

La mobilisation en faveur de Paul-André Contadini, détenu à Fresnes et en grève de la faim depuis le 15 septembre faute d'avoir obtenu un rapprochement à Borgo, ne faiblit pas. Après les lycéens d'Ajaccio, Bastia ou Corte, les étudiants sont montés au créneau. Les militants de la Ghjuventù Indipendentista ont bloqué l'université le 29 septembre. Le point avec son président, Jean-André Marchiani.

Pourquoi avoir bloqué l'université?

Voilà maintenant quinze jours que Paul-André Contadini a entamé une grève de la faim à Fresnes. Les lycéens se sont mobilisés de très belle manière et très naturellement nous aussi, étudiants, entrons dans ce mouvement de protestation. Nous avons donc bloqué les deux campus de l'université di Corsica. Nous essayons maintenant de rassembler les étudiants qui ont participé à cette opération Università Morta, ainsi que les lycéens de Corte qui ont bloqué le lycée Pasquale-Paoli afin d'exposer les grandes lignes de notre mobilisation, pour que d'autres étudiants nous rejoignent prochainement.

Y a-t-il une forte mobilisation chez les lycéens?

Lorsqu'un lycée est bloqué, même si tout le monde n'est pas forcément sensibilisé à la cause, il y a déjà un noyau dur qui se met en place. D'autre part, des lycéens sont venus à l'université afin de participer à notre assemblée générale avec les étudiants.

Qu'avez-vous pensé de la réaction du recteur après les manifestations lycéennes?

Je trouve à titre personnel que son communiqué était très correct. Je ne vois pas comment il aurait pu opter pour un autre point de vue. Après, nous devons faire la part des choses. Je pense que les lycéens ont une maturité politique et une maturité de conscience assez élevée, de sorte que nous leur faisons confiance à ce niveau-là.

■ AF





EMPLOI FLEXIBLE SUR INTERNET

Bowkr, la révolution

Léo Kinany Martelli et Morgan Tomasini

Depuis trois ans, cinq jeunes insulaires regroupés en start-up travaillent au développement de Bowkr, une plateforme Internet spécialisée dans la recherche d'emplois flexibles, mobiles et freelance. Ils viennent de procéder à son lancement officiel. Zoom avant sur cette entreprise innovante en compagnie de Léo Kinany Martelli, président et co-fondateur.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour créer Bowkr ?

Durant mes études et en attendant de trouver une activité adaptée à mes attentes, j'ai été serveur dans de nombreux lieux en Corse et ailleurs. En terminant une saison en 2012, j'ai ressenti le manque d'un outil permettant de faire savoir au monde mes compétences et surtout ma disponibilité. Sachant que l'offre et la demande existent mais ne coïncident pas, la solution par une base de données paraissait évidente. Comme j'ai toujours eu une attirance pour le numérique et l'entrepreneuriat, je me suis tourné vers mon ami de fac et maintenant associé, Morgan Tomasini, et nous nous sommes lancés dans l'aventure. Cela fait bientôt 3 ans que nous travaillons sur le projet. Une longue période d'auto-formation a été nécessaire pour comprendre l'environnement start-up...

En quoi consiste ce concept ?

Bowkr est la première application de mise en relation dans le domaine des emplois flexibles mobiles et freelance. De l'employeur à l'employé, de l'amateur au professionnel ; dans les secteurs du CHR (cafés-hôtellerie-restauration), du clubbing, du numérique, de la musique, de l'artistique et de la sécurité, ainsi que pour toute personne ayant une compétence et voulant la mettre à profit. Le concept est de créer un profil servant de vitrine à son activité qui est intégré dans une base de données localisée et internationale. Les disponibilités sont en temps réel, donc les profils ne se périment jamais mais évoluent.

Existait-il un réel besoin en la matière ?

Les alternatives existantes fonctionnent toutes par annonces, et celles-ci se périment très rapidement. De plus, la recherche est passive et les profils ne correspondent que très rarement. Enfin, l'austérité de ces dernières années n'est absolument pas adaptée à des talents voulant exprimer leur personnalité. Nous estimons que 12 % de la population française aurait déjà, sans créer l'offre, besoin de Bowkr. Bowkr s'adapte donc aux problématiques des structures déjà existantes tout en imaginant les pratiques professionnelles de demain. Le nombre d'auto-entrepreneurs explose, notamment dans la création ou le numérique, et Bowkr est un bon moyen de démarrer une activité.

Pourquoi avoir choisi de développer ce projet en start-up ?

C'est une suite logique issue des nombreuses conférences que nous avons suivies et qui nous ont inspirés dans la mise en marche du projet. Une start-up commence toujours de façon très artisanale, ce qui permet de faire énormément d'erreurs en très peu de temps, et donc de perfectionner son produit avant même son lancement. Donc une remise en question systématique, avec une équipe toujours dans l'action, de nouvelles solutions pour de nouvelles problématiques, n'allant pas à contre-sens d'un business-plan établi sur plusieurs années comme une société classique. De plus, la start-up est très attachée à une culture fun et riche, et une volonté certaine de se démarquer des standards des entreprises traditionnelles.

Comment se traduisent l'accompagnement et le soutien de l'incubateur d'entreprises innovantes Inizià dont vous bénéficiez ?

Un soutien permanent et de nombreux conseils par des personnes extrêmement dynamiques comme Emmanuel Pierre et Valérie Santori qui nous ont permis de bénéficier de premiers financements afin de développer l'outil, mais aussi de déposer la marque Bowkr dans l'Union européenne. L'incubateur, soutenu par l'Adtec, a mis à disposition des bureaux au parc technologique de Bastia nous permettant d'avoir des conditions de travail idéales.

Quelle plus-value apportez-vous aux utilisateurs en recherche d'emploi par rapport aux autres plateformes de mise en relation professionnelle déjà existantes ?

À titre d'exemple, LinkedIn favorise la création d'un réseau professionnel et la mise en relation avec des personnes difficilement accessibles, mais cette plateforme se révèle inappropriée à la recherche d'un job. Nous ne sommes pas sur le même créneau. Notre outil vise pour sa part le marché des emplois flexibles et il est parfaitement adapté à ce domaine. Comprendre les réels besoins de nos utilisateurs est notre priorité, ainsi nos fonctionnalités phares sont la disponibilité en temps réel, et la possibilité de se rendre disponible n'importe où dans le monde, et ça ne se retrouve nulle part ailleurs.

Vous venez de lancer une app iPhone. Quels en sont les enjeux ?

Bien que le site web se rapproche de l'architecture d'un réseau social, afin de proposer des profils et non des annonces, l'application se dirige plus vers du temps réel comme Uber ou AirBnB. L'enjeu est donc de franchir un nouveau cap dans la facilité et la rapidité de la mise en relation, « *Je sors mon smartphone de ma poche, j'appuie sur un bouton "disponible ou indisponible" et tout le monde est au courant !* ». Il consiste, d'autre part, à analyser le comportement des utilisateurs afin de comprendre comment Bowkr évoluera, tout en se positionnant dès à présent sur le marché des emplois flexibles.

Quel regard portez-vous sur vos premiers mois d'activité ?

Nous sommes très satisfaits car le concept a été validé par les utilisateurs en créant déjà près d'une centaine d'embauches. Ces premiers mois ont surtout servi à tester nos fonctionnalités, niches et messages, et surprise : l'outil s'est naturellement propagé ! Nous poursuivons notre travail visant à la mise en place d'un modèle économique adapté à nos utilisateurs, que nous devrions concrétiser d'ici les six prochains mois...

Comme quoi, la Corse, tout est possible, grâce au numérique...

Nous n'en n'avons jamais douté ! L'atmosphère entrepreneuriale en Corse est très excitante, nous sentons un développement important, et c'est beaucoup plus motivant de travailler depuis Bastia où ce que nous faisons a de l'importance, que depuis une ville où des centaines de start-ups naissent et coulent tous les jours dans l'anonymat. Nous ne sommes pas les premiers à surfer sur la vague du numérique dans l'île, mais c'est certainement toujours la première sur laquelle se joignent de nombreux événements, structures et projets tels que l'incubateur Inizià, Bastia Ville Digitale. Et la Corsican Tech

que nous sommes en train de réaliser avec d'autres start-ups locales à l'initiative de Jean Leccia, directeur de l'association Emaho. Il s'agit d'un accélérateur d'initiatives, ayant pour objet de fédérer les start-ups insulaires afin de partager nos expériences et compétences, tout en facilitant le développement du numérique en Corse.

Quelles sont les perspectives de développement pour Bowkr ?

Avec notre taux de croissance et la viralité de nos utilisateurs, nous espérons très vite nous positionner sur un marché européen avec l'aide de business développeurs dans chaque grande capitale où des migrations professionnelles sont freinées

par le manque d'outils. Notre objectif est donc de devenir, en plus d'être les premiers à cibler ce domaine, les numéros 1 de l'emploi flexible, mobile et freelance. ■

Propos recueillis par Pierre-Louis Marchini

En savoir + : www.bowkr.com

REPÈRES

Freelance, auto-entrepreneur, musicien, DJ ou serveur... Les membres de l'équipe de Bowkr ont tous pratiqué une activité que l'on retrouve sur leur plateforme web. « *Nos discussions sont toutes basées sur des expériences et besoins, faisant de nous des créateurs et nos premiers clients* » explique Léo Kinany Martelli, président, responsable marketing et relations publiques, qui travaille sur ce projet avec Morgan Tomasini, directeur général et responsable technique, Jean-Baptiste Marchetti, développeur web, Thomas Franceschini, développeur mobile et Laurent Sambroni, business développeur. Depuis son lancement en mars, Bowkr compte plus de 3 500 membres répartis dans une dizaine de pays. La sortie de l'application IOS lui permet aujourd'hui une croissance de 20% par semaine.

«C'est beaucoup plus motivant de travailler depuis Bastia où ce que nous faisons a de l'importance»

Catalogne, vers l'indépendance ?

Le 27 septembre, les partis indépendantistes catalans ont remporté la majorité absolue des sièges à l'issue d'élections régionales marquées par un taux de participation exceptionnel. Entre 1980 et 2012, la participation au scrutin régional ne dépassait pas une moyenne de 61% contre 71% pour les scrutins nationaux. Elle a, cette fois, atteint le taux de 77,44%. La Junts pel Si (Unis pour le oui), coalition indépendantiste conduite par le président sortant, Artur Mas, a obtenu 62 sièges. La liste indépendantiste d'extrême-gauche Candidatura d'unitat popular (candidature d'unité populaire) en a pour sa part obtenu 10, soit un total de 72 sièges sur 135. Une majorité absolue donc et, selon Artur Mas, une victoire éclatante qui lui confère, ainsi qu'à ses alliés, toute la légitimité nécessaire pour mener à bien le projet de mener la Catalogne vers l'indépendance. Un résultat qui fait grincer des dents du côté de Madrid, où on fait valoir qu'en pourcentage, les indépendantistes n'ont recueilli que 47,8% des voix. La riposte n'a du reste pas tardé. Deux jours après les élections, Artur Mas s'est vu convoquer par le Tribunal supérieur de justice de Catalogne pour désobéissance civile, abus de pouvoir et détournement de fonds publics. Il lui est reproché d'avoir organisé, le 9 novembre 2014, une consultation symbolique sur l'indépendance de la Catalogne alors que celle-ci avait été interdite par la Cour constitutionnelle espagnole. Artur Mas doit comparaître le 15 octobre. En cas de condamnation, il pourrait se voir interdire d'exercer une fonction publique durant plusieurs années.

Impôts : tous au net !

Adieu la déclaration de revenu sur papier ! Le ministère des Finances entend rendre la télédéclaration obligatoire. Ce n'est pas pour tout de suite, mais le projet de loi de finances pour 2016 devrait comporter un article en ce sens. Et le 25 septembre, Bercy a annoncé, à compter de 2016, une généralisation « souple et progressive » de la déclaration de revenu en ligne, afin de ne pas pénaliser les foyers qui n'ont pas accès à Internet. Pour l'heure, le pourcentage des foyers fiscaux qui télédéclarent s'élève à 40,2%, soit une profession de près de 12 % par rapport à l'année 2014, jugée insuffisante par Bercy dans la mesure où 80% des Français disposaient d'un accès à Internet en 2014. Les mesures incitatives ayant échoué pas

à convaincre la majorité des Français à renoncer à la déclaration sur papier, il serait désormais question d'utiliser des arguments coercitifs en pénalisant par une amende les contribuables qui se refusent encore à déclarer en ligne. Le montant de cette pénalité serait d'environ 15 €. Dans un premier temps, seuls les ménages aisés, à partir de 50 000 € de revenus annuels seraient tenus de télédéclarer.

Chômage : caramba, encore raté !

C'est pas gagné pour Myriam El Khomri, qui a succédé à François Rebsamen à la tête du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social. Du moins pas si elle espérait sincèrement la première à annoncer deux mois consécutifs de baisse du nombre de chômeurs. Pour l'heure, elle doit plutôt avoir le sentiment de s'être fait refiler le Mistigri par son prédécesseur. Pour le mois d'août, Pôle emploi a annoncé une forte hausse du chômage, avec 20 600 demandeurs d'emplois supplémentaires dans la catégorie A, celle des personnes n'ayant pas du tout travaillé dans le mois. Sur un an, leur nombre a progressé de +4.4%. En cumulant les catégories A, B et C la France atteint le chiffre de 5,7 millions de chômeurs. Pour la Corse, à la fin août 2015, le nombre de chômeurs de catégorie A était de 18 215 personnes, en augmentation de 1,5% sur un mois et de 6,2% sur un an. On avance, on avance. Mais vers quoi ?

Logement : le trust des 4

Le Crédit Foncier a publié le 29 septembre un palmarès des treize nouvelles régions françaises, selon différents indicateurs économiques et immobiliers. Il en ressort que la moitié des 33 millions de logements recensés en France se concentre sur quatre régions : Ile-de-France (17 %), Auvergne & Rhone-Alpes (13 %), Languedoc-Roussillon & Midi-Pyrénées (10 %) et Aquitaine & Limousin & Poitou-Charentes (10 %). C'est en Bretagne (67 %), Pays de la Loire (65 %) et dans le Centre (65 %) que l'on compte le plus de ménages propriétaires. Des proportions nettement supérieures à celles enregistrées en Paca (56 %) et en Ile-de-France (49%). La Corse dans tout ça ? Elle a aussi droit à son petit podium : médaille d'or pour la proportion des résidences secondaires dans le parc total (36%), loin devant Paca (17%) et Languedoc-Roussillon & Midi-Pyrénées (16 %).

100 M€... supplémentaires pour le budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le projet de loi de finances pour 2016. C'est qu'a annoncé le 28 septembre le Premier ministre Manuel Valls, parlant d'un effort « exceptionnel ». En fait de fonds supplémentaire, cette somme est celle qui devait être prélevée sur les fonds de roulement des facultés et écoles dans le budget 2016.

2,4 Md€... de recettes devraient être inscrites dans le projet de loi de finances pour 2016 du ministère des Finances grâce aux régularisations de personnes détenant un compte bancaire non déclaré à l'étranger, a déclaré Michel Sapin le 28 septembre. Pour 2015, le montant des avoirs qui doivent être récupérés par l'État s'élevait à 2,65 Md€. Selon Bercy, 85% des comptes régularisés en 2015 étaient domiciliés en Suisse.

55%... des salariés français âgés de plus de 55 ans se disent encore motivés dans leur vie professionnelle. Un score inférieur de plus de dix points à la moyenne des seniors européens qui est de 67%. C'est ce qu'indique le baromètre annuel Edenered-Ipsos publié le 28 septembre, qui repose sur un sondage effectué auprès de 13 600 salariés européens, dont 3 000 salariés en France. Amenés à donner une appréciation sur leur qualité de vie au travail, les salariés seniors français donnent en moyenne la note de 5,9 sur 10.

400... des 2 221 agences de la Société Générale, soit quasiment 20% de son réseau français, pourraient fermer d'ici à 2020, selon des sources syndicales. Le groupe bancaire n'a pas « confirmé de chiffres précis » mais a indiqué avoir « déjà commencé progressivement à optimiser le maillage » de son réseau d'agences avec « quelques dizaines de fermetures d'agences par an ». Il s'agirait, selon la Société Générale, de s'adapter aux évolutions de comportements de sa clientèle française la part de ses clients en banque de détail se rendant au moins une fois par mois dans une agence serait passée de 57% en 2007 à 42% en 2015.

5Md\$... contre 2Md\$ actuellement : alors que Paris s'apprête à accueillir la conférence mondiale sur le climat, François Hollande a annoncé cette augmentation des financements annuels de la France pour le climat, ajoutant que la France doit, en la matière « montrer l'exemple ». À défaut de le faire dans le domaine de la lutte contre le chômage...

77%... des Français pensent que François Hollande n'est pas un bon président de la République et 62% pensent que Manuel Valls n'est pas un bon Premier ministre, selon un sondage Odoxa par le 29 septembre.



Fondateur Louis Rioni

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE © est édité par CorsicaPress Éditions SAS
Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs de la Libération, 20200 Bastia
Tél. 04 95 32 89 95

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Paul Aurelli [04 95 32 89 95],

Conseillers : Jean Bozzi [éditorial], Roland Frias [Cultura è lingua corsa],
Christian Gambotti [Diaspora et Corses de l'extérieur]

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Philippe GIAMMARI - président, Jérôme FABRO-AURELLI - vice-président,
Gérard ALEXANDRE, Jean BOZZI, François RISTORCELLI, Jean TOMA.

BUREAU 1, Rue Miot (2^e étage) 20200 BASTIA

SECRETARIAT Tél. 04 95 32 04 40

ANNONCES LÉGALES Tél. 04 95 32 89 92

ABONNEMENTS Tél. 04 95 32 89 97

PUBLICITÉ-RELATIONS EXTÉRIEURES

AJACCIO 04 20 01 49 84 • BASTIA 04 95 32 89 96

RÉDACTION Tél. 04 95 32 89 90 & 04 95 32 89 95

RÉDACTEUR EN CHEF Paul Aurelli

1^{ER} SECRÉTAIRE DE RÉDACTION Pascal Muzzarelli

Avec la collaboration de :

Elisabeth Milleliri, Michel Maestracci, Frédéric Bertocchini, Roland Frias, Marie Gambini, Christian Gambotti, Jacques Fusina, Jean-Toussaint Leca, Jacques Paoli, Ghjacumu Andria Mela, Toussaint Lenziani, David Raynal, Batti-, Kampà (dessins), partenariat avec Alta Frequenza

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

STUDIO ICN PAO [Préresse et mise en page]

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 1 88773 - ISSN 2114 009

ARBITRAGE

Le SC Bastia victime du club des cinq



Depuis le début de la saison, les Turchini ont récolté quatre cartons rouges, huit jaunes pour soixante-dix fautes sifflées, un ratio improbable.

Les responsables du Sporting en sont arrivés à évoquer l'existence d'un club des cinq: Benoît, Tony, Anthony, Clément et Bartolomeu.

Existe-t-il un souci entre ces arbitres et le club bastiais ?

Avant de proposer une réponse, ICN fait un petit tour de l'arbitrage dans le football européen.

Les hommes en noir, ou plutôt en jaune quand ça n'est pas en bleu ou en orange, ne sont plus en odeur de sainteté dans le paysage footballistique français. Aucun arbitre français n'avait été retenu pour la Coupe du monde 2014 au Brésil, une première depuis 1974, et seul Clément Turpin a été très récemment promu dans l'élite des arbitres de l'UEFA où on ne comptait plus d'arbitre tricolore. Rien ne garantit pour autant sa présence à l'Euro 2016, organisé en France.

Dans un article paru dans la Soccer revue du 2 avril 2015 on apprend que les pires arbitres se trouveraient en Espagne avec presque une erreur par match (0,98 exactement) devant la France (0,92) et l'Italie (0,87). L'Allemagne bénéficierait des meilleurs arbitres (0,71 erreurs par match) devant l'Angleterre (0,86). Ces résultats reflètent bien le faible niveau de l'arbitrage national. La revue pousse plus loin son analyse en faisant intervenir la notion d'erreur importante (l'annulation d'un but, un carton rouge, un penalty, un hors-jeu...). En tenant compte de ce paramètre l'Allemagne continue de bénéficier des meilleurs arbitres (18% d'erreurs) devant l'Italie (24%) et la France (26%). L'Angleterre rétrograde à la dernière place (35%) après l'Espagne (29%). La France se retrouve alors dans une sorte de médiane, avec ses extrêmes où se situent certainement les arbitres qui excluent les joueurs du SCB. Pour expliquer ce phénomène, on peut évoquer la pression financière des grands clubs membres de l'ECA (Association des clubs européens)*, ou comme le soulignait Frédéric Arnault (ancien arbitre

international français)** la médiocrité dans laquelle évolue l'arbitrage français, voire le manque de passion de certains et le carriérisme d'autres. Le mal semble continental, mais le SC Bastia pâtit particulièrement de cet état de fait. Alors que faire ?

« LE SCB N'EST PAS RESPECTÉ »

Voici ce qu'en disait Ghislain Printant lors de la conférence de presse avant le match de Toulouse : ? Quitter le terrain comme le préconisait Jo Bonavita à Lyon, ne plus mettre le pied, ne plus discuter. Pour le coach bastiais cette situation ne doit pas modifier l'attitude de ses joueurs et la sienne envers les adversaires et le corps arbitral : « *Changer d'attitude c'est donner raison à ceux qui nous en veulent avec le risque de déjouer* » assenait un Printant incisif. Faire le dos rond et ne rien changer telle est la solution adoptée par les Turchini pour continuer d'évoluer dans cet univers du foot-spectacle, en attendant le soutien d'autres clubs mal-aimés pour faire bouger les lignes tracées... par le club des cinq. ■ Michel Maestracchi

* Les 9 clubs français membres de l'ECA sont : Lyon, Marseille, PSG, Lille, Bordeaux, Monaco, Montpellier, Saint Etienne et Rennes

** source : lepoint.fr de décembre 2014



HANDBALL

« Le GFCA va relever le défi! »



Jean-Luc Pietri est bien connu dans les milieux sportifs ajacciens. Commentateur endiablé sur RMC lors des multiplexes football, il couvrait également l'actualité du handball ajaccien dans Corse-Matin. L'homme - passionné - a franchi le pas en devenant vice-président du GFCA handball qui évolue en Nationale 1. Une tâche difficile lorsqu'on sait que le club a été pénalisé de sept points à l'entame de ce nouveau championnat. Rencontre.



Après avoir commenté le sport, qu'est-ce qui vous a convaincu de passer de l'autre côté ?

Les gens me connaissent beaucoup par rapport au football. Mais voici quelques temps, j'ai été sollicité par François-Xavier Ripoll, qui a été joueur, capitaine et entraîneur du GFCA et en est aujourd'hui le président. Nous nous connaissons depuis très longtemps et il m'a demandé de rejoindre l'équipe afin de participer à cette passionnante aventure. Il ne faut pas oublier que je suis un ancien joueur de handball. J'ai joué au HAC sous la houlette de José de Nobili, qui est par ailleurs toujours président du club. J'ai joué avec le regretté René Gigon, avec Jean-Paul Volto et toutes les figures du handball ajaccien qui ont pour la plupart porté les couleurs du HAC. En fait, je n'ai jamais vraiment quitté le handball. J'ai toujours été très attaché à ce sport. Aujourd'hui, je m'investis à fond dans ce rôle de vice-président, et forcément je me dois de laisser la plume de côté, notamment au niveau de la rubrique handball.

Quel est votre plus beau souvenir avec ce club ?

Les plus passionnés se souviennent certainement de ce match extraordinaire contre Montpellier, en première division. C'était au début des années 2000. La rencontre se jouait au complexe Pascal-Rossini. Il y avait un but d'avance pour le GFCA et

une poignée de secondes à jouer. Les joueurs du GFCA avaient le ballon dans les mains et nous nous dirigeons vers une victoire incroyable. À ce moment-là, l'arbitre ne siffle pas une faute flagrante sur Christophe Gianni, puis le grand Grégory Anquetil, qui n'a plus le temps d'aller au but, décroche une frappe de 12 mètres et égalise. Score final : 22-22 sur le gong. Le GFCA était passé tout près d'un immense exploit. Je pense qu'il s'agit du match mythique dans l'histoire du club. Il restera à jamais gravé dans les mémoires.

Quelles sont les ambitions du GFCA cette saison? Sept points de retard, c'est énorme...

Effectivement, nous sommes le Nîmes Olympique du handball ! C'est le lourd héritage de la saison passée. Je précise que malgré un appel, notre club a été pénalisé car nous n'avons pas été capables d'assurer le rôle de l'arbitrage. Dans les sports collectifs, les clubs ont des obligations à ce niveau-là. Notre appel n'a pas été entendu et c'est donc un handicap très important pour nous. Nous vivons cette situation comme une grande injustice. J'ai d'ailleurs fait mon baptême du feu de dirigeant devant cette fameuse commission et je peux vous dire qu'ils ne sont pas là pour faire de cadeaux. Nous avons expliqué nos motivations et avancé nos arguments, mais nous n'avons pas été enten-

due. Maintenant, à nous de détourner ce handicap en notre faveur. Les joueurs sont prêts à relever le défi, et les dirigeants aussi. Bien entendu, et compte tenu de la situation, nous ne pourrons jouer que le maintien cette année.

Il n'est vraiment pas envisageable d'imaginer autre chose ?

Non, nous jouons le maintien ! Nous avons il est vrai une bonne équipe et des joueurs intelligents. La pénalité qui est la nôtre aujourd'hui va certainement décupler nos forces, mais d'un point de vue comptable, nous allons devoir gérer cette situation. D'un point de vue psychologique, je peux vous dire que nous n'allons pas regarder le classement général pendant un certain temps.

Sentez-vous que le club est soutenu, notamment par les partenaires institutionnels ?

Oui, nous pouvons dire que toutes les portes se sont ouvertes à ce niveau-là. Les collectivités marchent à nos côtés. Je parle bien évidemment de la CTC, du Conseil Départemental et de la mairie d'Ajaccio avec laquelle nous avons pu sceller une convention qui va nous permettre de jouer quasiment tous nos matchs de la saison au Palatinu. Jouer là-bas, c'est extraordinaire.

Propos recueillis par Frédéric Bertocchini.

LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

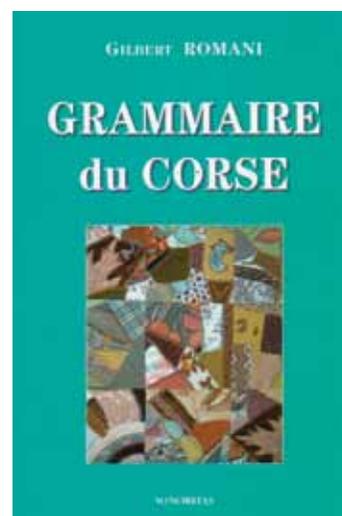
Grammaires jumelles du corse

En ces temps de rentrée où l'on parle beaucoup de langue corse, de son apprentissage et de sa pratique quotidienne, de son inscription politique dans le marbre législatif de même que de son insertion dans la société, médias, administrations, négoce, et tous autres moyens de sauvegarde et de développement, il me semble qu'il pourrait être intéressant ou profitable pour le grand public que l'on parle aussi des outils de cette promotion. Il en existe de nombreux depuis plusieurs années et surtout, nouvellement parus, divers dictionnaires pour le grand public autant que pour des utilisations plus scolaires ou enfantines. Il y a pourtant moins de grammaires depuis les classiques des années 70 et 80 devenues un peu vieillottes. Or, Gilbert Romani, ancien conseiller pédagogique de l'Éducation nationale, en a édité deux tout récemment qui me semblent pouvoir être utiles à un nouveau public qui souhaiterait aborder simplement les principales et élémentaires règles de lecture, d'écriture et de compréhension du corse.

Elles sont deux, ces grammaires, en effet, jumelles par l'organisation interne et la présentation: l'une intitulée *Gramatica di u corsu* se présente sous couverture marron, la seconde *Grammaire du corse*, sous couverture bleue, toutes deux illustrées par de belles créations picturales offertes par Lucia Giammari (Valle di Campuloru) et Anna Maria Voigt-Vinciguerra (L'Isula). L'auteur s'est entouré d'une impressionnante brochette de professionnels en activité ou retraités, qui ont apporté certes leurs conseils et qu'il a voulu remercier nommément, mais il a bien entendu accompli l'essentiel de la tâche en y réfléchissant d'ailleurs depuis de longues années puis en complétant et améliorant progressivement le chantier à partir de précédentes moutures.

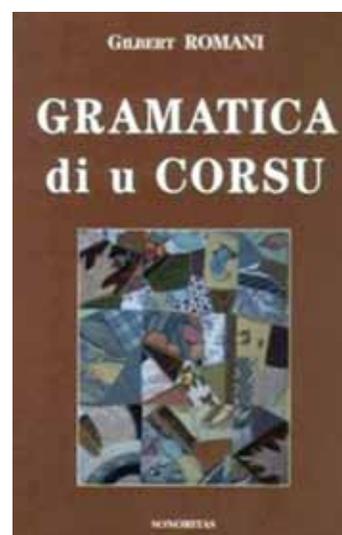
Il s'agit donc d'ouvrages composés de sept parties bien délimités et constituées de chapitres progressifs débutant par des notions de phonétique et phonologie, c'est-à-dire par l'alphabet phonétique international (AIP) conventionnellement utilisé pour transcrire la prononciation de chaque langue. Des tableaux concrétisent pour le corse le système particulier des voyelles et consonnes avec des exemples clairs. La deuxième partie est réservée à la morphologie, principalement aux suffixes et préfixes. La troisième partie, plus longue, étudie le groupe nominal: articles, démonstratifs, possessifs, nom, pronom et fonctions. La quatrième partie est consacrée au groupe verbal et décline donc toutes les données relatives au verbe: groupes, modes, formes, voix; examen des fonctions: compléments, adverbes, conjonctions, valeurs des temps et modes. La cinquième partie analyse la phrase dans sa généralité et ses divers registres, types et modalités, discours direct ou indirect, sans oublier les formes idiomatiques. La sixième partie propose, et c'est tout nouveau, des éléments utiles de versification corse. Enfin la dernière partie est constituée par les différents tableaux de conjugaison.

C'est donc un outil pratique, simple d'utilisation et facile d'accès, agrémenté d'une bonne bibliographie et surtout d'un index qui permet de retrouver très rapidement les notions sur lesquelles on peut s'interroger. L'auteur Gilbert Romani n'est pas un néophyte puisqu'il peut afficher déjà plusieurs ouvrages de domaines voisins à son actif: un populaire livret d'exercices d'orthographe corse, des manuels de grammaire pour le collège et le lycée, des outils d'aide à l'utilisation des laboratoires de langue (coffret avec exercices), des enregistrements d'exercices structuraux pour un apprentissage interactif...



Grammaire du corse
(Sonoritas, 2013)

Gramatica di u corsu
(Sonoritas, 2014)



« un outil pratique, simple d'utilisation et facile d'accès »

JEAN-BAPTISTE RAFFALLI

Pour l'amour du patrimoine

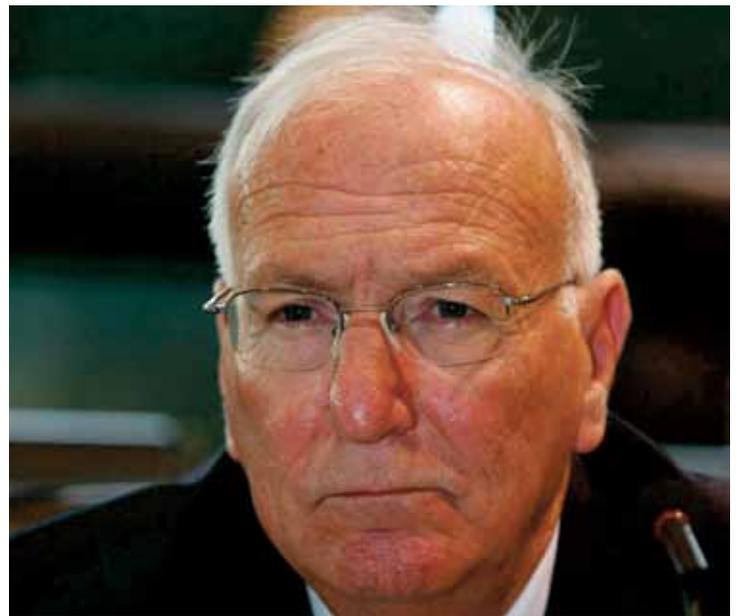
À Bastia, Jean-Baptiste Raffalli est connu comme le loup blanc. Retraité très actif, cet ex-infirmier libéral qui a longtemps exercé les mandats de conseiller général et de maire-adjoint a toujours eu la cité au cœur. L'action publique n'a plus de secret pour lui. Mais ce qui le passionne par-dessus tout, c'est la sauvegarde du patrimoine de sa ville, et la valorisation de celle-ci, à large échelle.

Lorsqu'on le suit (à petits pas), dans les ruelles de la Citadelle qu'il chérit particulièrement, celui que l'on nomme plus communément Battì est intarissable ! Jean-Baptiste Raffalli s'attarde volontiers sur l'évolution de ce quartier ô combien emblématique de Bastia dont il est natif. Il parle d'histoire mais ne manque jamais aussi d'évoquer l'avenir. Car c'est bel et bien pour demain qu'il continue aujourd'hui à cultiver cette ferveur sans faille et sans frontière.

Sa propension à raconter Bastia l'a même conduit, en 2012, jusqu'au centre-sud de l'Albanie, à Berat, la «ville aux mille fenêtres», inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco. Il s'agissait, en sa qualité de maire-adjoint délégué au patrimoine, de présenter l'action accomplie par la municipalité qui célébrait cette année-là le 10e anniversaire de l'obtention du label «Ville d'Art et d'Histoire». Un moment privilégié qui restera gravé dans sa mémoire. D'autant qu'il avait reçu à cette occasion les honneurs de la prestigieuse association nationale des villes et pays d'art et d'histoire.

MONTER D'UN CRAN

Durant ce rendez-vous « historique », il avait mis en lumière l'organisation de «A Notte di a memoria, Relève des Gouverneurs», qu'il



pilote depuis 1988 et dont l'édition 2015 a eu lieu récemment. Cette année encore, près de 150 figurants en costume traditionnel ont pris part à ce spectacle vivant d'exception, retraçant, de la Citadelle au Vieux-Port, l'arrivée du nouveau gouverneur, à l'époque génoise. Ce rituel a été reconstitué selon un protocole rigoureux, rapporté par un texte d'Angelo Francesco Luri, Chancelier du Royaume de Corse en 1671.

« J'avais initié cette manifestation en 1984, avec Janine Serafini, alors que j'étais élu de l'opposition, précise-t-il. Je le suis à nouveau, depuis 2 ans, après avoir fait partie pendant plus de trois décennies de la majorité municipale. Je souligne que le nouveau maire, Gilles Simeoni, et son adjoint au patrimoine, Philippe Peretti, accordent beaucoup d'intérêt à l'événement. Le patrimoine est un sujet consensuel. C'est le jardin où l'on se retrouve tous et où l'on oublie nos querelles politiciennes ». Et de rappeler que « A Notte di a memoria a joué un rôle important dans l'obtention, en 2002, du label "Ville d'Art et d'Histoire". Auparavant, en 1993, nous avons accueilli plus de 400 personnes dans le cadre d'un congrès croisière international dédié aux fêtes et spectacles historiques. Nous devons continuer à travailler dans le même esprit et nous employer à monter d'un cran. Bastia le mérite ».

AU SERVICE DE LA CITÉ

Des anecdotes, Battì en a à la pelle. Il a aussi des idées plein la tête pour poursuivre sa mission « sacrée » au service de la cité. La dernière en date concerne la « création d'un package touristique à destination des clubs de supporters suivant leur équipe de football à travers la France. Le but est que ces derniers soient accueillis par leurs homologues à domicile, dans un esprit de partage et de découverte du patrimoine local, explique-t-il. Parce qu'une ville, ce n'est pas seulement un stade. Il serait ainsi possible d'organiser l'avant-match ou la 3e mi-temps en proposant un itinéraire aux supporters qui se rendent par exemple chez nous, avec une visite de l'écomusée du Fortin de Biguglia ou du Musée de Bastia. Cela participe, en outre, de la lutte contre la violence dans les enceintes sportives ». Depuis l'an passé, le développement de ce concept fait l'objet d'un partiel pour les étudiants de l'école EPH de Paris où Jean-Baptiste Raffalli est intervenu pour détailler, entre autres, les retombées dont pourrait bénéficier l'ensemble des villes concernées.

L'enfant de Terra Nova, qui s'est vu conférer, en juin dernier, par le préfet de Haute-Corse, l'honorariat, au titre de son action de conseiller général [de 1994 à 2015], confie avoir d'autres projets, en lien, notamment, avec les nouvelles technologies, qu'il pratique au quotidien. Car Jean-Baptiste Raffalli a plus d'une corde à son arc. Cela valait bien un clin d'œil...



« Le patrimoine est un sujet consensuel. C'est le jardin où l'on se retrouve tous et où l'on oublie nos querelles politiciennes »

SARDAIGNE

Déchets nucléaires et tentation indépendantiste

La menace de l'implantation d'un dépôt de déchets nucléaires dans l'île semble se préciser.

Ce qui, dans la foulée de la victoire des indépendantistes en Catalogne, pourrait apporter de l'eau au moulin de certains tenants d'une sécession d'avec l'Italie.

En mai dernier, si la vigilance restait de mise, la menace semblait s'éloigner. Le ministre de l'Environnement, Gianluca Galletti, avait assuré que le gouvernement italien a bien entendu le message des Sardes, opposés à toute éventualité d'une implantation du futur dépôt national de déchets radioactifs dans leur île. À l'écouter, ce refus était «légitime» et, après tout, il y

avait fort à parier que d'autres régions italiennes sauraient prendre en considération l'opportunité économique que représente ce projet: d'un coût estimé à près de 1,5 Md€, il devrait générer 700 embauches. En contrepartie, certes, il faudrait accueillir une installation destinée à héberger les quelque 90 000 m³ de déchets rado-actifs du pays, dont 15 000 dits «à haute activité». Toutefois, avait-il précisé, si aucune des régions pressenties n'acceptait d'accueillir le projet, la décision finale reviendrait au gouvernement. Officiellement, ce n'est qu'en 2016 qu'on connaîtra la liste des territoires retenus comme étant les plus adaptés pour accueillir ce dépôt et, une fois ce document publié, il s'ensuivra une consultation des régions concernées. Sans attendre cette étape, la Sardaigne a donc d'ores et déjà clairement dit non. L'ennui est qu'au vu des critères de recommandation formulés par l'Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementales italien (l'Ispra, dont une des compétences est la sécurité nucléaire) en vue de déterminer l'emplacement idéal pour le dépôt, l'île apparaît malgré tout comme la grande favorite. L'Ispra recommande en effet d'exclure, notamment, les zones ayant une altitude supérieure à 700 mètres et des pentes supérieures à 10% mais aussi celles présentant un risque d'inondation, un danger volcanique

ou sismique. Et ce dernier point, si on en juge par les cartes officielles relatives au risque sismique en Italie, suffit déjà à pointer la Sardaigne. La défiance restait donc de mise, malgré les propos lénifiants du ministre de l'Environnement et la campagne publicitaire réalisée par Saatchi & Saatchi en juillet au plan national pour promouvoir le projet de dépôt et inciter à résoudre la question des déchets nucléaires «ensemble, dans la transparence».

Et ce ne sont pas les récentes déclarations du député sarde Mauro Pili qui vont apaiser les inquiétudes de la population. Le 24 septembre, le quotidien L'Unione sarda faisait état des révélations de l'élu, ancien journaliste, dissident du parti Popolo della libertà qu'il a quitté en 2013 pour fonder Unidos qui prône «une nouvelle voie d'autonomie». Mauro Pili affirme avoir eu connaissance, de source bien informée, de la venue pour le moins discrète, dans la province d'Oristano, d'une délégation composée de personnalités qui font autorité sur la question du nucléaire, et dont certains sont des experts auprès du gouvernement italien. Cette «mission secrète» selon lui n'avait pas d'autre but que de repérer non pas un mais deux sites potentiels pour la réalisation du dépôt de déchets nucléaires. Et, dit-il, «ce qui pouvait encore passer pour une éventualité devient de plus en plus un péril pour l'île». Pour lui l'Ispra comme la Sogin, société d'Etat en charge du démantèlement des sites nucléaires et de la gestion des déchets radioactifs en tiennent pour la Sardaigne et cette visite «en grand secret montre qu'il y a une volonté d'accélérer les choses». Si ses affirmations ont été démenties par trois membres de la Sogin, il persiste et signe, n'hésitant pas à dire que les Sardes seraient «prêts à la guerre» pour s'opposer au projet. Et -hasard des calendriers ?- dans la foulée de la victoire des indépendantistes catalans, Pili a annoncé le 26 septembre avoir déposé un projet de loi en vue de l'organisation d'un référendum pour donner aux Sardes la possibilité de choisir l'autodétermination et faire sécession avec un État qui ne lui «apporte que des déchets et des bases militaires». Entre-temps, les mouvements de contestation contre le projet ont repris de plus belle et le comité No Nucle-NoScorie a même appelé la population à se montrer vigilante et à signaler tout groupe de personnes étrangères aperçu en train d'explorer des zones de plaine à plus de 5 km de la mer. ■

Elisabeth Milleliri



EXTRÊME SUD

Un week-end tout sport

Pour tous les goûts et à l'évidence, aussi, pour tous les âges. Tel pourrait être résumé le week-end sportif qui vient de se dérouler dans la région porto-vecchiaise.

Si l'importance du sport dans la Cité du Sel et d'une manière générale dans l'extrême sud n'est plus à démontrer, il est, dès lors, certain que le samedi 26 et le dimanche 27 septembre en ont apporté l'éclatante démonstration. Simultanément ont eu lieu la fête du sport, organisé par la commune de Porto-Vecchio avec le soutien des associations locales, le Festibocci porté à bout de bras par le Pétanque Club du Progrès et le Sud Cross Triathlon qui avait pour cadre la baie de Saint-Cyprien.

Trois rendez-vous sportifs majeurs, dans des registres différents et pourtant complémentaires.

Ainsi, la fête du sport qui s'est déroulée durant toute la journée du 26 au stade Claude-Papi a regroupé plus d'une vingtaine de disciplines. Une cinquième édition qui a permis à plus de deux milles visiteurs de découvrir la vitalité du tissu sportif de la capitale de l'extrême sud.

De la plongée à la gymnastique en passant par l'ensemble des disciplines traditionnelles et d'autres de pleine nature, à l'image de la voile, cette fête du sport 2015, à l'instar des précédentes éditions, a été la vitrine idéale pour l'ensemble des associations désireuses de faire apprécier leur savoir-faire au travers des différents ateliers et démonstrations mis en place sur tout le périmètre de l'enceinte des Quatre-Chemins transformée, pour l'occasion, en un immense terrain de jeu.

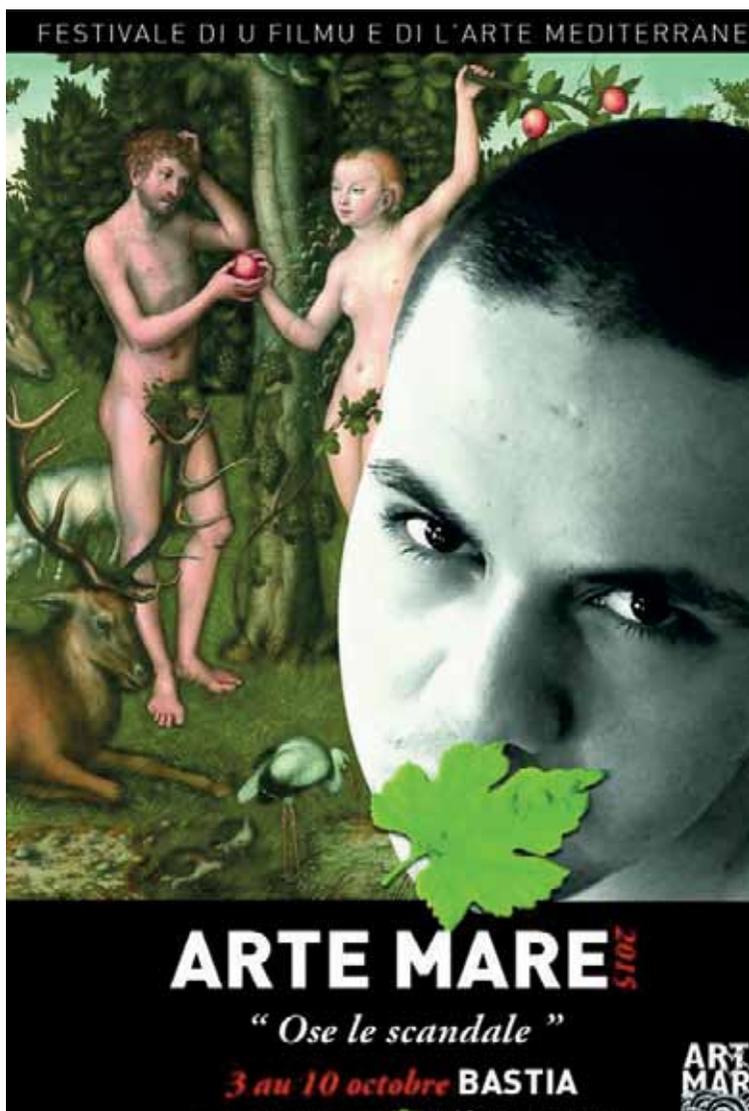
L'autre centre d'intérêt se situait tout près et plus exactement sur le terre-plein de la marine où avait lieu la seconde édition du Festibocci. Cette manifestation qui a été portée sur les fonts baptismaux l'année passée a la particularité de rassembler des joueurs de très haut niveau et des boulistes occasionnels. Deux temps fort ont rythmé ce Festibocci qui avait débuté dès le lundi 21 septembre avec la Corsica Gold Cup, un concept innovant rassemblant huit triplettes composées, chacune, d'un champion du monde, d'un joueur élite nationale et d'un challenger local, et ensuite le Cita di Sali Corse-Matin. Ce sont au total plusieurs centaines de boulistes qui ont évolué tout au long de la semaine sur les terrains du bord de mer.

Enfin, pour les amateurs de triathlon, celui de Saint-Cyprien a rassemblé, dimanche, plus de trois cents compétiteurs sur l'ensemble des catégories.

Si l'on ajoute à ces trois échéances majeures, le match du CA Bastia, le 25 au soir, contre Chambly, pour le compte de la 8e journée du championnat national et la marche contre la mucoviscidose, le 27 du côté du port de commerce, il est aisé de constater qu'il n'y a pas eu de temps mort dans la capitale de l'extrême sud. Une fréquentation qui a, dans le même temps, eu un évident impact au plan économique.

■ GAM





FESTIVAL

Le scandale Arte Mare

«Dites 33» annonce Michèle Corotti la présidente d'Arte Mare pour l'édition 2015. Pour sa trente-troisième édition, le festival du film crée le scandale. En se plaçant début octobre? Certainement par, car pour choquer aujourd'hui, il faut pousser le bouchon très loin. En remettant en avant des films qui en leur temps ont fait scandale? Plus sûrement. Pour cette raison, en plus des réalisations de Jean-Pierre Mocky (*Un drôle de paroissien*, *Les compagnons de la Pomponette*) et de Robert Guédiguian (*Une histoire de Fou*), tous deux présents à Bastia, le public aura aussi droit à *La Grande Bouffe* (Marco Ferreri), *Orange Mécanique* (Stanley Kubrick), ainsi qu'à un panorama du cinéma méditerranéen et cinq films à ne pas manquer dont *Much Loved* de Nabil Ayouch.

Voici pour l'enveloppe, place à présent au cœur du festival avec ses compétitions. Dans la catégorie longs-métrages, sept films seront en présence en provenance de Croatie, du Liban, d'Égypte, de Palestine, d'Italie, de Tunisie et de Roumanie, tandis que dans la catégorie « courts », le match se jouera entre quatre nationalités (Italie, Espagne, Turquie, Grèce) pour sept réalisations. Parmi les autres points forts de cette édition, notons aussi le lancement des appels à inscriptions de la neuvième édition du festival Les Nuits Med, les expos de Plantu et d'Edith Guidoni, sans oublier le prix Ulysse qui sera remis à Alessandro Baricco pour l'ensemble de son oeuvre, tandis que Jésus Carrasco sera récompensé pour son premier roman, *Intempérie*. ■ MM

Plus d'infos sur : www.arte-mare.eu

Les longs métrages en compétition :

Liban/France: *Peur de rien* de Danielle Arbid
 Croatie: *Soleil de plomb* de Dalibor Matanic
 Égypte: *La fille de l'usine* de Mohamed Khan
 Italie: *Latin Lover* de Cristina Comencini
 Palestine: *Dégradé* de Tarzan Abunasser
 Tunisie: *À peine j'ouvre les yeux* de Leyla Bouzid
 Roumanie: *Le trésor* de Corneliu Porumboiu

PRATIQUE MUSICALE

L'EMA de Sarrola rouvre ses portes

L'école de musiques actuelles de Sarrola (Emas), au cœur de la zone commerciale de Baleone, a rouvert ses portes. Son but est de favoriser l'échange et les rencontres entre toutes les esthétiques musicales, comme l'explique sa directrice, Armelle Van Leberghe

La musique est-elle une activité vitale ?

Elle fait partie de la vie de tous les jours. Il est dit des enfants musiciens qu'ils sont plus créatifs, plus à l'écoute, plus sociables et meilleurs élèves à l'école. La musique favorise aussi l'échange et les rencontres entre tous les profils et toutes les esthétiques musicales, instaurant une atmosphère conviviale unique et propice à la création. C'est une émulation formidable qui se retrouve dans tous les événements de la vie de l'école (concerts, jam sessions...) et assure à tous un « taux de bonheur ajouté » maximum !

Comment concevez-vous l'apprentissage ?

Notre pédagogie est ludique et innovante. Différents cursus sont possibles : diplômant, avec cours de formation musicale + cours de pratique instrumentale ; non diplômant (la formation musicale est incluse dans le cours instrumental) ; parcours loisir ; parcours personnalisé (projet de l'élève, accompagnement à la pratique amateur). Nous donnons des cours de piano, violon, flûte traversière, flûte à bec, saxophone, guitare, basse, batterie, chant... mais également d'éveil musical pour les enfants, de 3 mois à 6 ans, de formation musicale, de culture musicale et de musique assistée par ordinateur. Nous pro-

posons aussi des ateliers comme les cours d'ensembles et groupes musicaux et vocaux ou de fabrication de percussions pour les plus jeunes. L'équipe pédagogique est composée de musiciens de terrain. Les diplômés en musique cohabitent avec ceux qui ont fait le choix de parcours professionnels différents, à l'appui de leur exigence artistique et pédagogique.

Comment s'inscrire à ces activités ?

Une cotisation annuelle permet d'obtenir la carte d'adhérent et de profiter de réductions (voire de la gratuité) sur les concerts, et au magasin de musique (sur les instruments ou le matériel musical et pédagogique), assurance incluse. Le tarif d'une heure de cours par exemple est de 25 € (tous nos cours sont des cours particuliers). Pour les cours collectifs, comme l'éveil musical ou la formation musicale, l'heure est à 6,50 €. Nos tarifs sont calculés sur une base d'une trentaine de cours par an. ■

Propos recueillis par Marie Gambini



« RANDO POUR LA CULTURE »

Copie finale à Folelli

En Europe, de nombreuses zones rurales et naturelles ont en commun un précieux patrimoine ethnologique qu'il convient de sauvegarder et de valoriser. Si le patrimoine matériel reste encore visible, en totalité ou en partie, son usage, les savoir-faire qui y sont liés sont en voie de disparition, s'ils n'ont pas totalement disparu, car transmis par l'oralité.



Le projet Rando Culture s'inscrit dans cet espace et réunit des partenaires ayant déjà partagé de nombreuses collaborations pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine notamment par la création de circuits de découverte patrimoniale. La rando pour la culture, qui prend en compte le partenariat entre l'Office de l'Environnement de la Corse, coordinateur du projet, le département de l'Environnement du Consell Insular de Majorque et la municipalité Nord Tzoumerka de Grèce, a vécu son séminaire final à la médiathèque Castagniccia Mare à Monti de Folelli. Pour la Corse, Veru, Serra di Scopamena, Lama et Penta di Casinca sont les étapes de cette rando culturelle dont l'objectif est de valoriser le patrimoine ethnologique de façon durable et créative en le rendant accessible à tous, en

contribuant à la créativité, à la croissance et à l'emploi du secteur et en créant des synergies entre opérateurs culturels. Au terme d'échanges créatifs européens, sur la thématique des sons du territoire en Corse, artisans et artistes recycleurs en Grèce, créateurs en matériaux naturels à Majorque, la Rando a vécu son séminaire final à Folelli, en présence de toutes les parties et acteurs concernés, chacun livrant l'aboutissement d'un projet de mise en valeur des ressources culturelles, de protection du patrimoine ethnologique, et de promotion de développement rural et durable, avec les préoccupations sociales et économiques, intrinsèquement liées à cette stratégie de développement. ■ JP

STELLA INZUCCARATA

Une bonne étoile pour les gourmands

En travaillant les recettes transmises par son mari et sa belle-mère, Stella Fumaroli a créé sa patte et lancé son entreprise, Stella Inzuccarata : des saveurs fines, des biscuits au goût étonnant, façonnés et emballés à la main au col de Gradella, à mi-chemin entre mer et montagne. Elle sera présente à Bastia pour le prochain Salon du chocolat et des délices de Corse, du 23 au 25 octobre.



Comment est née Stella Inzuccarata ?

C'est après la naissance de mon fils Damiano que j'ai eu l'idée de créer ma petite entreprise, je voulais travailler mais je voulais, aussi pouvoir continuer à m'occuper de lui. Pour les biscuits, je suis, comme on dit chez nous, bocca fina, je les aime faits de bonnes choses, généreux, avec une dose d'amour et un zeste d'enfance. J'ai choisi des matières premières de qualité, du beurre, des œufs frais, le tout sans conservateurs, parce qu'en sélectionnant les bons produits, il n'y a pas besoin d'en rajouter, le goût est là.

Quels produits proposez-vous ?

J'ai créé les mini finuchjetti, je fais des canistrelli et des biscuits fins pur beurre avec de vrais morceaux de fruits, des pâtes à tartiner, le tout toujours avec une touche corse.

Comment commercialisez-vous vos produits ?

Il y a un mois, j'ai lancé ma boutique en ligne, ce qui me permet de garder le contact avec mes clients

estivaux. Et j'ai depuis peu un point de vente à Aix-en-Provence, dans la boutique Paul and Simon Market.

Travaillez-vous avec des producteurs ?

Des partenariats avec de grandes maisons sont en cours pour de nouvelles recettes, et puis ma boutique en ligne est vouée à devenir une vitrine non seulement pour mes biscuits mais pour d'autres artisans, des gens de cœur qui ont les mêmes valeurs que moi, un savoir-faire.

Des innovations à venir ?

Magda, la petite madeleine sans gluten, à la farine de châtaigne et aux figues. Et Maringa, la meringue noisette-caramel beurre salé ou chocolat. ■

Propos recueillis par Marie Gambini

En savoir + : www.stellaboutique.net

COLLOQUE L'archive photographique dans tous ses états

Le Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques Canopé de Corse et le Centre méditerranéen de la photographie (CMP), organisent, en partenariat avec le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi), la Ville d'Ajaccio et le lycée Fesch, le 8e colloque de formation sur le document d'archive à travers ses dimensions artistiques, pédagogiques et économiques les 5 et 6 octobre à l'Espace Diamant à Ajaccio. Destiné aux enseignants, universitaires et étudiants de l'Académie de Corse et du continent, ce colloque est également ouvert aux professionnels de la photographie, artistes et au grand public. Il est coordonné par le Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (Preac) Photographie-Images, créé en 2002 dans le cadre d'un partenariat entre Canopé de Corse, le CMP, le rectorat de Corse et la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). La principale mission du Preac est de favoriser les rencontres entre les personnels de l'Éducation nationale et de la Culture souhaitant s'investir dans des projets autour de l'éducation artistique et culturelle. Lors de ce colloque, au travers de conférences et d'ateliers, la notion d'archive photographique selon trois axes : l'archive comme base constituante d'une démarche artistique; l'économie de l'archive (stockage, indexation, diffusion, coût); les usages pédagogiques

PRÉAC PHOTOGRAPHIE IMAGES
LE DOCUMENT D'ARCHIVE À TRAVERS SES DIMENSIONS ARTISTIQUES PÉDAGOGIQUES ET ÉCONOMIQUES



8^{ÈME} COLLOQUE INTER-ACADÉMIQUE
05-06 octobre 2015
Espace Diamant – Ajaccio
En partenariat avec la Ville d'Ajaccio et le Lycée Fesch



du document d'archive et les pratiques médiatiques en classe. Il abordera aussi la question du rôle de l'archive dans la construction du savoir et de ses enjeux pour l'artiste et la photographie.

À l'occasion du colloque, le Clemi met en place le 5 octobre un exercice d'éducation aux médias et à l'information. Des lycéens animeront une web-radio en direct, en réalisant des interviews radiophoniques des invités et participants. Cette opération s'inscrit également dans le cadre de la Semaine de l'engagement lycéen. ■ **N.U**



Ça l'affiche bien en toute saison !

Le concept Les Arts s'affichent a été lancé en 2008 à Ajaccio Mario Sèpulcre, président de l'espace culturel Locu Teatrale, afin de faire descendre dans la rue la création artistique. Une fois l'an, aux beaux jours, pendant près d'une semaine, des artistes confirmés mais aussi des collégiens ou des lycéens, s'emparent des panneaux publicitaires situés sur la rocade d'Ajaccio pour y créer des œuvres éphémères. L'objectif de cet événement récurrent, explique Mario Sèpulcre, est "de populariser le processus créatif en le rendant public", de "décloisonner la création artistique et le public qui trop souvent n'ose pas franchir la porte des musées ou galeries, de mettre en miroir la production artistique unique et fragile et la massification des objets, des images, à travers le détournement d'un panneau publicitaire". C'est aussi l'occasion "d'attirer l'attention sur la place de la création contemporaine dans une société qui semble la négliger". Depuis sa création, cet événement qui transforme un lieu de grande circulation -ou de gros embouteillages, c'est selon-

en galerie à ciel ouvert, connaît un franc succès populaire, auprès de toutes les tranches d'âges. connu un franc succès populaire et a touché toutes les tranches d'âges ou sociales. Cet automne 2015 voit l'opération prendre une nouvelle dimension. La société d'affichage Publitor, a en effet proposé aux Arts s'affichent de disposer à l'année d'un panneau publicitaire à Ajaccio, sur le boulevard Bld Sébastiani Costa, au rond point de l'avenue Maréchal Juin. Chaque mois désormais, un artiste y interviendra pour créer en pleine rue une œuvre picturale originale, en toute liberté quant au choix de la thématique et de la technique employée. La toute première intervention, en ce début d'octobre, est celle de Yann Le Borgne. Viendront ensuite Thomas Orso en novembre, Luce Caggini en décembre et Charlotte Rolley en janvier. Pour la suite des événements, les créateurs intéressés par la démarche sont invités à contacter Locu Teatrale, soit par téléphone soit via Facebook. ■ **N.U**
En savoir + : 04 95 10 72 03 et www.locu-teatrale.info

AJACCIO



FRANÇOIS QUILICI

Jusqu'au 23 octobre. Lazaret Ollandini.
Rens : 04 95 10 85 15

Le peintre présente des œuvres récentes. Des thèmes qu'on sait lui être chers - nus, paysages de Corse- mais aussi, des natures mortes.



FIGURES ENVISAGÉES

Jusqu'au 10 octobre. Espace Diamant.
Rens : 04 95 50 40 80

Jacqueline Desanti, artiste plasticienne vivant à Ajaccio présente 40 toiles révélant des visages, réalisées sur un support de papier froissé puis imprégné de peinture.

PIERRE-PAUL MARCHINI

Jusqu'au 15 octobre. Locu Teatrale.
Rens : 04 95 10 72 03

Attaché au contraste et à la couleur, Pierre-Paul Marchini réalise ses toiles abstraites à l'huile et au couteau, propice selon lui à l'amplitude de geste et d'expression.



IL ÉTAIT UNE VOIX EN CORSE

Les 2 et 3 octobre, 20h30. U Palatinu.
Rens : 06 19 37 49 49

Dans l'esprit de The Voice, un concours ouvert aux chanteurs (musique actuelle et polyphonie) et aux auteurs-compositeurs de toutes nationalités et tous âges (à partir de 7 ans).



PASSION CINÉMA/CINÉ MONTAGNE

Du 3 au 11 octobre. Palais des congrès.
Rens : www.cine2000ajaccio.com

Des cinémas issus des cinq continents, des rencontres, avec notamment la création contemporaine corse et cette année, le cinéma iranien, une soirée-événement dédiée à la montagne, et 38 films dont 21 avant-premières.



FESTIVAL DU RIRE

Du 7 au 10 octobre, 20h30. U Palatinu.
Rens : 07 56 99 46 10

Marraine de cette première édition, Anne Roumanoff se produit le 7. Elle passe le relais le 8 à D'Jal, l'homme à l'houlou-coptère ; suivi le 9 par le drôle de mentaliste, Frank Truong. Et le 10, Pido fait son come-back !

BASTIA



MANÈGES

Jusqu'au 13 novembre. Centre culturel Una Volta.
Rens : 04 95 32 12 81

Une scénographie originale met en parallèle l'univers de l'illustrateur Renaud Perrin et les dessins et photos de manèges forains construits par André Chéreau de 1945 à 1965.

ABÎMES, ABYSSES

Jusqu'au 4 octobre. Musée/Palais des gouverneurs.
Rens : 04 95 31 09 12

Le peintre et sculpteur Jean-Paul Marcheschi a investi l'architecture du palais des gouverneurs pour créer un itinéraire inspiré de la Divine Comédie de Dante.



ARTE MARE

Du 5 au 10 octobre. Théâtre municipal et cinéma Le Régent. Rens : 04 95 58 85 50 et www.artemare.eu

Pour cette 33e édition, le festival se met à l'heure d'automne et se propose de "créer le scandale" (lire par ailleurs).

BIGUGLIA



PROJET GOLDMAN

Les 2 et 3 octobre, 20h30. Espace culturel Charles Rocchi. Rens : 06 87 36 47 72

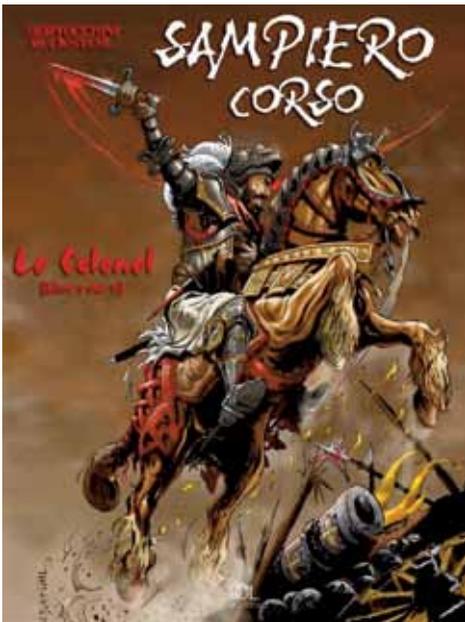
Nouveau spectacle de ce groupe tribut à Jean-Jacques Goldman. Avec la participation du groupe Cirnese, et I Kongoni en première partie.



FRÉDÉRIC BERTOCCHINI

Jusqu'au 14 novembre.
Espace culturel Charles Rocchi.
Rens : 04 95 34 86 95

Exposition de bandes dessinées australiennes scénarisées par Frédéric Bertocchini, telles que *Sampiero Corso* ou *Paoli la légende*.



BONIFACIO

TRAITS D'UNION

Jusqu'au 31 octobre. Dans les rues de la ville. Rens : 04 95 73 11 88

Prises en Afrique ou en Amérique latine par Floriane de Lassée et Nicolas Henry, des photos évoquant les rapports de chacun avec sa vie, le monde et les autres.

CORTE



ÎLE(S)

Jusqu'au 13 avril 2016. Musée de la Corse, Corte.
Rens : 04 95 45 25 45

Une mise en regard des exemples d'îles, grandes et petites, lointaines ou proches, pour questionner les ressemblances comme les singularités de ces espaces insulaires.

MIGLIACCIARU



OCULUS

Le 3 octobre 21h. Salle Cardiccia. Rens : 04 95 56 26 67

Première création chorégraphique de Kevin Naran, Oculus est née des liens qu'il perçoit entre sa vie en Corse et ses origines néo-calédoniennes.



PORTO-VECCHIO



ARAPÀ/BATTISTA ACQUAVIVA

Le 8 octobre, 21h30. Église St Jean-Baptiste.
Rens : 04 95 70 09 58

Le groupe et la chanteuse unissent leurs voix pour ce concert unique donné au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose.



ARCHITECTURE ET CINÉMA

Le 9 octobre, de 9h à 19h. Centre culturel communal. Rens : 04 95 72 18 18

Courts-métrages pour tous publics sur le thème de l'architecture, conférences et exposition "Matières en lumière" présentant 75 réalisations françaises récentes éthiques et esthétiques.

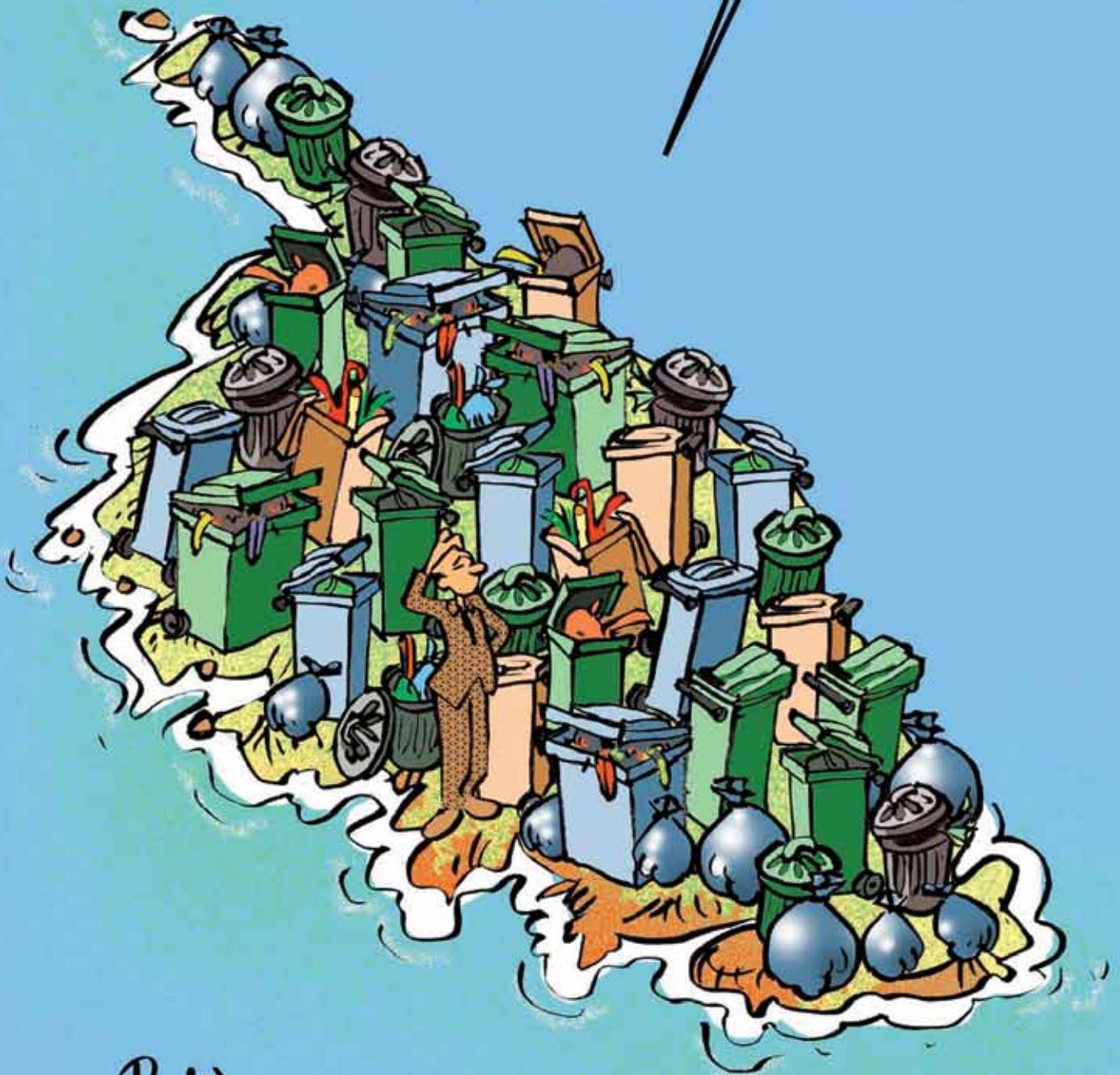


PAR LE BLEU, LA GRANDE COULEUR

Jusqu'au 10 octobre. Bastion de France.
Rens : 04 95 70 09 58

Une exposition d'œuvres issues de la collection du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de Corse.

È AVÀ ... QUI
CUMU FEMU ?



Batti

a Radiò di a Corsica

Alta
frequenza

ARADIO DI A CORSICA

Di poi più di 30 anni

EN FM

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

WWW.ALTA-FREQUENZA.COM